

Mode d'emploi

Riggatec Élingue ronde noire
1,1 t / 2,1 t · DIN EN 1492-2



Fabricant / Distributeur :
Riggatec c/o LTT Group GmbH
Ferdinand-Braun-Str. 19
DE-46399 Bocholt, Allemagne

Nom commercial : Riggatec
Produit : Riggatec Élingue ronde noire

Les Riggatec Élingue ronde noire sont des accessoires de levage textiles fabriqués à partir de fibres synthétiques et sont conformes aux exigences de la norme **DIN EN 1492-2** relative aux élingues rondes en fibres synthétiques.

Ces élingues rondes sont fabriquées en polyester (PES) et sont destinées à un usage général, notamment à l'élingage, au levage et au transport de charges. Elles ne peuvent être utilisées que par des personnes autorisées et instruites par l'employeur. La présente notice d'utilisation doit être lue attentivement avant la première utilisation des élingues rondes et respectée lors de chaque utilisation. En cas de transmission des produits à un tiers, cette notice d'utilisation doit être jointe aux produits ou remise au destinataire.

La présente notice d'utilisation s'applique aux produits suivants :

Riggatec Élingue ronde noire en polyester (PES)
avec les capacités de charge suivantes : 1,1 t / 2,1 t

Chaque produit est disponible dans les longueurs utiles et les circonférences indiquées sur l'étiquette, le marquage du produit et la description de l'article.

Une attention particulière est attirée sur les réglementations, normes et règles techniques suivantes :

- DIN EN 1492-2:2000+A1:2008 — Élingues rondes en fibres synthétiques
- BGR 500 / Règle DGUV 100-500 — Utilisation d'accessoires de préhension de charges lors d'opérations de levage
- Directive Machines 2006/42/CE

Toute réglementation particulière complémentaire, toute disposition nationale en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que les instructions internes de l'entreprise et les évaluations des risques doivent également être respectées. Par souci de simplification, les élingues rondes noires Riggatec en polyester (PES) décrites ci-après sont désignées dans le texte suivant par les termes « élingues rondes » ou « accessoires de levage en fibres synthétiques ».

Remarque importante concernant la couleur spéciale noire :

La couleur noire est une version spéciale et ne remplace pas le code couleur standard correspondant à la capacité de charge. La capacité de charge admissible est déterminée exclusivement par l'étiquette, le marquage du produit et le tableau des capacités de charge.



Additional language versions online



LTT Group GmbH

Ferdinand-Braun-Str. 19 · D-46399 Bocholt

Tél. +49 (0)2871 / 234779-0 · info@LTT-Group.de · www.LTT-Group.de/en

Tribunal de Coesfeld · Registre du commerce n° HRB 11026 · N° d'identification TVA DE257486969

Directeur général : Frank Gotthel · Marque : Riggatec · N° de document : RTG-RS-1492-2-DE · Version 1.0 · Date : 03/2020

1



3. Contrôle avant la première utilisation

Les élingues rondes doivent être contrôlées avant leur première utilisation ainsi qu'avant chaque utilisation ultérieure afin de vérifier leur identification, leurs dimensions et leur état, et de détecter tout dommage éventuel. Il convient de veiller tout particulièrement à ce que les informations figurant sur l'étiquette, le marquage du produit et la documentation d'accompagnement correspondent à l'utilisation prévue. Les produits dont le marquage est endommagé, absent ou illisible ne doivent pas être utilisés.

4. Identification des élingues rondes

Toutes les élingues rondes noires Riggatec doivent être clairement identifiables et porter un marquage conforme à la norme DIN EN 1492-2.

Les informations figurant sur l'étiquette, le marquage du produit et/ou la documentation d'accompagnement ont pour objectif de garantir une identification claire, la traçabilité et une utilisation en toute sécurité.

Avant toute utilisation, les points suivants doivent notamment être vérifiés :

- L'élingue ronde est-elle clairement identifiable comme une élingue ronde noire Riggatec ?
- La capacité de charge / CMU est-elle clairement indiquée ?
- Le matériau est-il identifié comme étant du PES / polyester ?
- La longueur utile est-elle clairement indiquée ?
- La norme applicable DIN EN 1492-2 est-elle mentionnée ?
- Le marquage CE est-il présent ?
- Un marquage du fabricant, du lot ou de traçabilité est-il présent ?
- L'étiquette, le marquage du produit et la documentation d'accompagnement correspondent-ils à l'utilisation prévue ?

Remarque :

Les informations nécessaires à une utilisation en toute sécurité, notamment la capacité de charge / CMU, le matériau, la norme, les informations relatives au fabricant et/ou à la traçabilité, ainsi que le marquage CE, doivent être clairement identifiables sur le produit ou sur son marquage. Des informations détaillées complémentaires peuvent figurer dans la documentation d'accompagnement, les certificats ou les documents commerciaux.

Avertissement :

Les élingues rondes dont le marquage est absent, endommagé ou illisible ne doivent pas être utilisées si leur capacité de charge, leur matériau, la norme applicable ou leur origine ne peuvent pas être clairement déterminés.

5. Informations générales sur les tableaux de capacités de charge

Les tableaux de capacités de charge suivants indiquent les capacités de charge des élingues rondes noires Riggatec selon les différents modes d'élingage. Tous les modes d'élingage indiqués dans les tableaux ne conviennent pas nécessairement à chaque opération de levage. Leur adéquation doit être évaluée au cas par cas. La capacité de charge nominale d'une élingue ronde simple correspond à sa capacité de charge lorsqu'elle est utilisée en élingage direct avec un angle d'inclinaison de 0°. Les tableaux s'appliquent exclusivement aux élingues rondes en fibres synthétiques conformes à la norme DIN EN 1492-2. Les informations figurant sur l'étiquette prévalent. Si le marquage ne correspond pas à l'utilisation prévue ou s'il est illisible, l'élingue ronde ne doit pas être utilisée. L'élingue ronde est conforme aux exigences de la norme DIN EN 1492-2. La force minimale de rupture est au moins égale à sept fois la capacité maximale d'utilisation (CMU / WLL) indiquée sur l'étiquette.

3

1. Instructions générales d'utilisation

- Avant toute utilisation, une élingue ronde appropriée doit être sélectionnée en fonction du mode d'élingage prévu, de la capacité de charge requise et de la surface de la charge.
- Tous les modes d'élingage indiqués sur l'étiquette ou dans les tableaux ne conviennent pas nécessairement à chaque opération de levage. Leur adéquation doit être évaluée au cas par cas.
- Les élingues rondes en fibres synthétiques ne doivent pas être nouées.
- L'élingue ronde sélectionnée doit être munie d'une étiquette clairement lisible et ne présenter aucun défaut visible.
- Les élingues rondes ne doivent pas être soumises à une charge supérieure à leur capacité de charge indiquée.
- Les élingues rondes ne doivent pas être mises sous tension sur des arêtes vives ni tirées sur des arêtes vives ou des surfaces abrasives.
- Lors du levage de charges présentant des arêtes vives ou des surfaces abrasives, les élingues rondes ne peuvent être utilisées que si les zones exposées sont suffisamment protégées.
- La protection doit couvrir non seulement les arêtes vives inférieures, mais également les arêtes vives supérieures. Cela peut être réalisé, par exemple, à l'aide de gaines de protection appropriées, de systèmes de protection des arêtes ou de revêtements de protection adaptés.
- Lors du retournement de bobines ou de charges comparables, celles-ci doivent d'abord être retirées de la pile et déposées au sol. Elles doivent ensuite être retournées au sol de manière à ce que la protection des arêtes continue de couvrir les arêtes dangereuses après le retournement.
- Les charges ne doivent pas être déposées sur les élingues rondes si cela risque d'endommager l'élingue.
- Les élingues rondes doivent être utilisées de manière à empêcher la charge de tomber.
- En particulier, l'élingage en nœud coulant ne doit être utilisé que s'il peut être garanti de manière fiable que la charge ne glissera pas.
- La charge doit être sécurisée afin d'éviter qu'elle ne glisse, ne bascule ou ne tombe.

2. Utilisation dans des plages de températures extrêmes ou en présence de produits chimiques

- Si des élingues rondes en fibres synthétiques doivent être utilisées dans des plages de températures extrêmes, leur utilisation doit être approuvée par le fabricant.
- Pour les élingues rondes en polyester (PES), une plage de températures comprise entre -40 °C et +100 °C est généralement considérée comme sûre.
- Les élingues rondes en polyester (PES) peuvent être détruites ou voir leur capacité de charge considérablement réduite sous l'effet de produits chimiques.
- Cela s'applique notamment en cas de contact avec des acides, des solutions alcalines, des solvants, des substances agressives ou des contaminants chimiques inconnus.
- Si des élingues rondes ont été exposées à des produits chimiques, à des substances agressives ou à une forte contamination, elles doivent être mises hors service et contrôlées par une personne compétente ou qualifiée avant toute nouvelle utilisation.
- L'utilisation sous l'effet de produits chimiques ou en dehors des plages de températures autorisées n'est permise que si

2



Important :

Les élingues rondes noires Riggatec sont fabriquées dans une couleur spéciale. La couleur noire ne constitue pas un code couleur indiquant la capacité de charge. Seuls l'étiquette, le marquage du produit, la documentation d'accompagnement et le présent tableau des capacités de charge font foi.

Mode d'élingage		Facteur M	CMU selon le mode d'élingage	
			Élingue ronde 1,1 t	Élingue ronde 2,1 t
Élingage direct		1,0	1,1 t	2,1 t
Élingage en nœud coulant		0,8	0,88 t	1,68 t
En panier / parallèle		2,0	2,2 t	4,2 t
Élingage en panier, de 0° à 45°		1,4	1,54 t	2,94 t
Élingage en panier, de 45° à 60°		1,0	1,1 t	2,1 t
Élingue à deux brins, de 0° à 45°		1,4	1,54 t	2,94 t
Élingue à deux brins, de 45° à 60°		1,0	1,1 t	2,1 t
Élingue à trois/quatre brins, de 0° à 45°		2,1	2,31 t	4,41 t
Élingue à trois/quatre brins, de 45° à 60°		1,5	1,65 t	3,15 t

M = facteur d'élingage pour une charge symétrique. La tolérance angulaire applicable aux élingues ou aux brins d'élingage indiqués comme verticaux est de 6°.

Les valeurs indiquées s'appliquent à une charge symétrique. En cas de charge asymétrique, de répartition inconnue de la charge ou d'angles d'élingage défavorables, la capacité de charge admissible doit être évaluée séparément.

4

6. Élingage et transport sécurisés des charges

Avant d'élanger la charge, il convient de vérifier son poids, son centre de gravité, ses points d'accrochage, le mode d'élanger, l'angle d'inclinaison et la capacité de charge requise.

L'élingle ronde doit être fixée à la charge de manière à la maintenir en toute sécurité et à empêcher tout glissement, basculement, pivotement ou chute pendant le levage.

Dans la mesure du possible, le crochet de grue ou le point d'accrochage doit être positionné verticalement au-dessus du centre de gravité de la charge. Si le centre de gravité ne se trouve pas directement sous le point d'accrochage, la charge risque de basculer ou de se balancer de manière incontrôlée lors du levage.

Avant de soulever complètement la charge, un essai de levage doit être effectué. La charge ne doit être soulevée que légèrement afin de vérifier qu'elle est librement suspendue, correctement élinguée et qu'elle ne se déplace pas.

Si la charge est suspendue de travers ou semble instable, elle doit être reposée puis réélinguée. Aucun ajustement ne doit être effectué lorsque la charge est suspendue.

Pendant l'opération de levage, personne ne doit se trouver dans la zone dangereuse ni sous une charge suspendue.

La charge doit être abaissée de manière contrôlée. Il convient de veiller à ce que l'élingle ronde ne soit ni coincée, ni écrasée, ni endommagée.

Les élingues rondes ne doivent pas être retirées en les tirant de dessous une charge posée. La charge ne doit pas être déposée sur l'élingle ronde si cela risque de l'endommager.

Une fois la charge déposée, elle doit être sécurisée afin d'empêcher tout basculement, roulement, glissement ou désassemblage. Ce n'est qu'ensuite que l'élingle ronde peut être retirée.

7. Protection contre les arêtes, les frottements et l'abrasion

Les élingues rondes doivent être protégées contre les arêtes vives, les surfaces rugueuses, les frottements et l'abrasion.

Une arête est considérée comme vive ou critique lorsque son rayon est inférieur à l'épaisseur de l'élingle ronde.

Les élingues rondes ne peuvent être utilisées sur des arêtes vives ou des surfaces rugueuses qu'avec une protection des arêtes appropriée.

La protection des arêtes doit être positionnée de manière à protéger toutes les zones exposées. Cela comprend non seulement les points de contact inférieurs, mais également les arêtes supérieures, les points de déviation et les autres zones de contact.

Les gaines de protection destinées à prévenir l'abrasion ne remplacent pas une protection des arêtes appropriée contre les arêtes vives.

Les élingues rondes ne doivent pas être entraînées sur des surfaces rugueuses, des arêtes vives ou sur le sol.

5

10. Contrôle

Les élingues rondes doivent faire l'objet d'un contrôle visuel avant chaque utilisation afin de détecter tout défaut apparent.

Il convient notamment de contrôler le marquage, l'étiquette, la gaine extérieure, les coutures, les traces d'abrasion, les coupures ainsi que tout dommage causé par la chaleur ou des produits chimiques.

En cas de doute quant à leur sécurité, les élingues rondes ne doivent pas être utilisées.

Les élingues rondes doivent également être contrôlées à intervalles réguliers par une personne compétente ou qualifiée. Les intervalles de contrôle dépendent des conditions d'utilisation, de la fréquence d'utilisation et du degré d'usure.

Le contrôle doit être documenté.

11. Critères de mise hors service

Les élingues rondes doivent être mises hors service dans les cas suivants :

- Étiquette absente ou illisible
- Capacité de charge ou origine non clairement identifiable
- Gaine extérieure endommagée
- Âme porteuse visible ou endommagée
- Coupures, déchirures, trous ou forte abrasion
- Coutures endommagées
- Zones fondues, déformations ou durcissements
- Dommages causés par la chaleur, le frottement ou des produits chimiques
- Modifications ou réparations non autorisées

Les élingues rondes endommagées ou ayant atteint la fin de leur durée de vie doivent être clairement identifiées et mises à l'écart afin d'empêcher toute réutilisation.

12. Stockage et réparation

- Les élingues rondes doivent être stockées dans un endroit sec, propre, bien ventilé et protégé.
- Elles doivent être protégées contre les rayonnements UV, les intempéries, l'humidité, les produits chimiques, le feu, les sources de chaleur et les objets tranchants.
- Les élingues rondes humides doivent sécher à l'air libre. Elles ne doivent pas être séchées à proximité de flammes nues, de radiateurs rayonnants ou de surfaces chaudes.

7

8. Utilisations interdites

Les élingues rondes ne doivent être utilisées que conformément à leur destination et dans les limites de la capacité de charge spécifiée.

Sont notamment interdits :

- Nouer les élingues rondes
- Mettre sous charge des élingues rondes vrillées
- Dépasser la capacité de charge spécifiée
- Appliquer les charges brusquement, par à-coups ou par chocs
- Faire passer les élingues rondes sur des arêtes vives sans protection des arêtes appropriée
- Traîner les élingues rondes sur des surfaces rugueuses ou sur le sol
- Retirer les élingues rondes en les tirant de dessous des charges posées
- Rallonger les élingues rondes en les nouant ensemble ou en les passant les unes dans les autres
- Utiliser des élingues rondes dont l'étiquette est endommagée ou illisible
- Continuer à utiliser des élingues rondes endommagées
- Effectuer des réparations ou des modifications non autorisées
- Utiliser les élingues rondes pour soulever ou sécuriser des personnes
- Exposer les élingues rondes sans protection aux projections d'étincelles, à la chaleur ou aux travaux de soudage

Les élingues rondes ne doivent pas être utilisées d'une manière susceptible de les endommager par écrasement, frottement, coupure, chaleur, produits chimiques ou toute autre influence nocive.

9. Instructions relatives à l'utilisation en nœud coulant

Lors de l'utilisation en nœud coulant, il convient de veiller à ce que l'élingle ronde entoure solidement la charge et ne se déplace pas de manière incontrôlée.

L'élanger en nœud coulant ne peut être utilisé que si la forme et la surface de la charge sont adaptées à ce mode d'élanger.

La capacité de charge de l'élingle ronde est réduite lorsqu'elle est utilisée en nœud coulant. Les valeurs indiquées dans le tableau des capacités de charge s'appliquent.

Lors d'une utilisation en nœud coulant, l'élingle ronde ne doit pas être positionnée de manière à risquer d'être endommagée par le frottement, l'écrasement ou des arêtes vives.

Si la charge ne peut pas être maintenue en toute sécurité au moyen d'un élingage en nœud coulant, un autre mode d'élanger approprié doit être choisi.

6

Déclaration CE de conformité

(conformément à l'annexe II A de la directive Machines 2006/42/CE, telle que modifiée)



Nous, **LTT Group GmbH, Ferdinand-Braun-Straße 19, 46399 Bocholt, Allemagne**, déclarons par la présente que les produits énumérés ci-dessous et qui vous sont fournis sont conformes aux exigences de la directive Machines applicable. La présente déclaration concerne exclusivement les produits dans l'état dans lequel ils ont été mis sur le marché. Les pièces ajoutées et/ou les modifications effectuées ultérieurement par l'utilisateur final ne sont pas prises en compte.

La présente déclaration perd sa validité si le produit est modifié, transformé ou utilisé à des fins autres que celles prévues sans l'accord du fabricant. Le produit doit être utilisé conformément à la présente notice d'utilisation et dans le respect de la norme DIN EN 1492-2.

Désignation du produit :

Riggatec® Élingue ronde, 1,1 t / 2,1 t, longueur utile de 0,5 m à 3,0 m selon la version
Élingue ronde en fibres synthétiques / polyester (PES)
Accessoire de levage destiné à l'élanger, au levage et au transport de charges
Capacité de charge : 1,1 t / 2,1 t selon la version
Couleur : noire

Les numéros de lot, de série ou de traçabilité des différentes versions sont enregistrés dans le système ERP de LTT Group GmbH.

Numéros d'article : 400201125, 400201135, 400201140, 400201145, 400201147, 400204400, 400204405, 400204410, 400204415

Normes appliquées :

DIN EN 1492-2:2000+A1:2008

Personne autorisée à constituer la documentation technique pertinente :

Bocholt, le 26 mai 2014



Frank Gotthel, CEO

LTT Group GmbH

Ferdinand-Braun-Str. 19 · D-46399 Bocholt, Allemagne
Tél. +49 (0)2871 / 234779-0 · info@LTT-Group.de · www.LTT-Group.de/en
Tribunal de Coesfeld · Registre du commerce n° HRB 11026 · N° d'identification TVA DE257486969
Directeur général : Frank Gotthel

8